



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 août 2021

4 ans après la parution du décret «Son» : les professionnels veulent sortir de l'impasse et lever les freins à la reprise

En août 2017, les ministères de la Culture, de la Santé et de l'Environnement signaient le décret 2017-1244 du 7 août 2017, dit Décret « Son ».

Dès sa parution, le réseau national AGI-SON, qui oeuvre depuis 20 ans pour une gestion sonore maîtrisée avec les organisations professionnelles du secteur, alertait sur les problématiques soulevées par ce texte qui ne prend pas en compte les spécificités du spectacle vivant. Une pétition était lancée, « *OK pour un décret «Son» qui ne mette pas la scène KO* » et rassemblait plus de 6 400 signatures. Au cours d'un premier tour de France en 2018 qui avait pour vocation d'informer les professionnels sur le contenu du décret, AGI-SON a pu lister les points de blocage et les pistes d'aménagement, transmis par la suite aux trois ministères co-signataires (Santé, Culture, Environnement). Depuis, le secteur est toujours en attente de réponses et d'éclaircissements de leur part.

Le sujet de la nouvelle réglementation sonore est étroitement lié au plan de relance du secteur culturel.

Après de longs mois de fermeture, les acteur.trice.s de la vie culturelle ont plus que jamais besoin de visibilité pour anticiper la reprise. Il est urgent de ne pas laisser le décret « Son » dans un statu quo réglementaire, dangereux pour le secteur et menaçant la vitalité culturelle des territoires. Certaines prescriptions vont à l'encontre des lois de l'acoustique.

[L'Infographie](#) qui décrypte le décret pointe les problèmes identifiés. Parmi les dangers, on note notamment que : les festivals de plein air ne peuvent tout simplement avoir lieu puisque les niveaux d'urgences exigés sont impossibles à tenir, les esthétiques musicales chargées en basses fréquences sont en péril, les petits lieux de concert sont pénalisés dans leur programmation par l'émergence du son de scène (batterie, trompette...), etc...

De juin à octobre 2021, AGI-SON rassemblera les élu.e.s, les professionnel.le.s du secteur culturel et les acteur.trice.s associatifs pour échanger sur les problématiques et les enjeux du décret «Son». L'objectif étant d'obtenir une réglementation sonore qui respecte les spécificités du spectacle vivant musical. Chaque étape s'articulera en deux temps :

UNE PLÉNIÈRE : « UN DÉCRET «SON» À L'ÉPREUVE DU TERRAIN »

Présentation des prescriptions du décret « Son » et de ses difficultés.

UNE TABLE-RONDE : « POUR UN DÉCRET « SON » QUI NE RÉDUISE PAS LA SCÈNE AU SILENCE »

Cette table ronde permettra de croiser les regards des élu.e.s - concerné.e.s à triple titre par ce décret : en tant que contrôleur.euse.s, organisateur.trice.s d'évènements et exploitant.e.s de lieux - et des professionnel.le.s de la culture sur les enjeux culturels et sociétaux du décret «Son». Parmi eux : l'investissement du plein air pour pallier aux contraintes sanitaires, l'attractivité du territoire, la diversité et la vitalité culturelle, la diffusion et le développement culturel, l'animation des espaces citadins et ruraux, le vivre ensemble, la relation aux riverains, les enjeux économiques, la vie nocturne, la fête, la jeunesse...

Le tour de France AGI-SON #2 est organisé en partenariat avec les relais régionaux d'AGI-SON

- 23/06 à Bourges - **CENTRE VAL DE LOIRE** - Printemps de Bourges avec la FRACA-MA
- 7/09 à Roubaix - **HAUTS-DE-FRANCE** - Crossroads festival avec Haute-Fidélité et l'ARA
- 15/09 à Marseille - **RÉGION SUD** - en marge du Congrès national du SMA avec le PAM
- 17/09 à Montpellier - **OCCITANIE** - Festival Arabesques avec Octopus
- 23 /09 à Besançon - **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** - Festival Détonation avec la Féma
- 25/09 à Morlaix - **BRETAGNE** - Festival Panoramas avec Supermab et De Concert
- 27/09 à Limoges - **NOUVELLE AQUITAINE** - Festival Les Francophonies avec le RIM et Fédération Hiéro
- 6/10 à Clermont Ferrand - **AUVERGNE RHÔNE-ALPES** - Europavox avec Grand Bureau et De Concert
- 8/10 à Nancy - **GRAND EST** - Festival Nancy Jazz Pulsations avec Grabuge
- 12/10 à Rouen - **NORMANDIE** - Colloque « Check 1-2, une histoire de l'amplification » au 106 avec le Kalif , le FAR, RMAN
- 14/10 à Paris - **ILE-DE-FRANCE** - MaMa Festival avec le RIF et le MAP
- 26/10 à Chemillé en Anjou (49) - **PAYS DE LA LOIRE** - Les RDV du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire



Un panel d'intervenant.e.s différent à chaque étape :

Claude-Jean « Tito » ANTOINE - Président du Nancy Jazz Pulsations
 Jean-Christophe APLINCOURT - Directeur du 106 à Rouen
 Laurent BOURDIER - Vice-Président de la Communauté de communes ELAN
 Isabelle CHARDONNIER - Directrice des affaires culturelles - DRAC Bretagne
 Aline CHASSAGNE - Adjointe en charge de la Culture Ville de Besançon
 Sylvie CHAUCHOY - Directrice du Zénith de Strasbourg
 Manou COMBY - Directeur de la Rodia à Besançon
 Jean-Marc COPPOLA, Adjoint à la culture de la ville de Marseille
 Mathilde DAROSEY - Directrice d'Echo System SMAC de Scey-sur-Saône
 Laurent DECÈS - Directeur de Petit Bain à Paris
 Lily FISHER - Directrice du Zénith de Paris

Frédéric HOCQUARD - Adjoint à la maire de Paris, Président de la FNCC
 Mathieu KLEIN - Maire de Nancy
 Philippe PAULIAT-DEFAYE - Adjoint en charge de la Politique culturelle et du Patrimoine historique et archéologique de la ville de Limoges
 Eddy PIERRES - Directeur du Festival Panoramas et co-président de la fédération De Concert
 Sylvie ROBERT - Sénatrice Ile et Vienne et VP de la Commission Culture du Sénat
 Jean-Paul ROLAND - Directeur des Eurockéennes de Belfort
 Bruno STUDER - Député du Bas Rhin, Président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation Assemblée nationale
 Jean-Paul VERMOT - Maire de Morlaix

...

Les étapes sont à suivre en présentiel
 ou en streaming avec **Culturelink**

Inscription et information sur :
www.agi-son.org
 Participation gratuite



Le tour de France AGI-SON #2 est organisé avec le soutien de ses membres :

MEMBRES FONDATEURS

Prodiss - Syndicat national du spectacle musical et de variété FEDELIMA - Fédération des lieux de musiques actuelles
 FNSAC-CGT - Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle
 SFA Syndicat Français des Artistes Interprètes • SNAM-CGT - Syndicat National des Artistes Musiciens
 SYNPTAC-CGT - Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles
 SYNPASE - Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel Scénique et Événementiel

ORGANISATIONS NATIONALES

SMA - Syndicat des Musiques Actuelles • 3SA Conseil
 Collectif Culture Bar-Bars
 FAMDT - Fédération des acteurs et Actrices de Musiques et
 Danses Traditionnelles • Fédération De Concert
 FNEIJMA - Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et
 des Musiques Actuelles • REDITEC
 SNES - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacle
 SYNDEAC - Syndicat des entreprises artistiques et culturelles
 Techno+ • Technopol • Zone Franche

ORGANISATIONS RÉGIONALES

ARA - Autour des Rythmes Actuels • Autre Canal • Avenir Santé
 Café Music' Mont de Marsan • Collectif des Festivals
 Coin Coin Prod • Coopérative de Mai • FAR • Fédération Hiéro
 FEMA - Fédération musiques actuelles Bourgogne-Franche-Comté
 Formassimo • FRACA-MA • Grabuge • Grand Bureau • Haute Fidélité
 • Kalif • Mus'Azik • Musiquesactuelles.net • La Nef • Octopus
 Le PAM Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale
 Région Sud & Corse • Paraprod • Le Pôle Pays de la Loire
 Pôle Régional des Musiques Actuelles de la Réunion • Réseau Jack
 RIF - Réseaux musiques actuelles en Île-de-France
 RIM - Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle Aquitaine
 Snark • Supermab • Youz Prod

Contact média : Marion GOUGEAT - com@agi-son.org - 06 51 83 37 16

A propos d'AGI-SON :

Depuis 20 ans, l'association AGI-SON défend la création et la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées. Fondée par des structures professionnelles à la suite de la parution du Décret 98-1143 du 15 décembre 1998 (dit «décret bruit»), AGI-SON est un ESPACE UNIQUE DE CONCERTATION et UNE PLATEFORME D'INFORMATION EN MATIÈRE DE GESTION SONORE dans le spectacle vivant musical. L'association fédère plus de 50 ORGANISATIONS nationales et régionales : syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... Ensemble, elles œuvrent à une GESTION SONORE MAÎTRISÉE, conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et des conditions de la pratique musicale. Les actions d'AGI-SON se déploient dans la France entière grâce à son réseau de 24 RELAIS RÉGIONAUX.